



2017 / 1

Février 2017

Information périodique de la Municipalité

# Hermenches informe

<http://www.hermenches.ch>

## Mémento

### Sommaire :

- Mémento
- Conseil général
- Assemblée du Fonds de la Chapelle
- Déchèterie et Ordures ménagères
- Remboursement d'une part de l'impôt communal
- Cohésion / Vie du village
- Organisation d'un vide-grenier par la Colombière
- Cours de gymnastique Pilate

22 mars 2017 (Mercredi)

24 mars 2017 (Vendredi)

1er Conseil général de l'année

Assemblée générale de l'Association du « Fonds de la Chapelle d'Hermenches »

## Conseil général

**Mercredi 22 mars 2017 à 20h00 au collège, salle du Conseil**

Il y sera traité des préavis suivant :

- Préavis 1 / 2017 - Règlement sur la distribution de l'eau et de son annexe
- Préavis 2 / 2017 - Remplacement du collecteur EC au Pré au Favres
- Préavis 3 / 2017 - Sécurité routière au quartier de la Moille Robert

Nous rappelons que toute personne peut assister au Conseil en qualité d'auditeur ou se faire assermenter si elle bénéficie des droits civiques. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site internet «hermenches.ch ». vous y trouverez les préavis ainsi que les différents règlements communaux.

## Fonds de la Chapelle

### Convocation à l'assemblée générale

Le vendredi 24 mars à 20h au collège

Ordre du jour :

Historique du Fonds de la Chapelle  
Lecture du PV de la dernière assemblée ( du 16 décembre 2008)  
Rapport du caissier  
Nomination du comité (président, caissier, membres)  
Nomination d'un contrôleur de comptes  
Proposition de divers « projets pour Hermenches »  
Propositions individuelles

Tous les citoyens d'Hermenches sont invités à participer à cette assemblée. Ceux qui auraient déjà une proposition sont priés de l'envoyer par écrit à la présidente avant le 24 mars.

**La présidente : Marlène Rod Trauffer**

Ouverture des bureaux communaux :

Greffe municipal, Contrôle des habitants :

mardi de 17h30 à 19h45 et jeudi de 08h30 à 12h00

021 905 63 70 / [admin@hermenches.ch](mailto:admin@hermenches.ch)

Bourse communale :

sur rendez-vous au 079 695 30 76

[bourse@hermenches.ch](mailto:bourse@hermenches.ch)

## Déchèterie et ordures ménagères

### Nouveaux horaires de la déchèterie de Villars-Mendraz dès le Mercredi 29 mars

<b>Mercredi</b>	<b>13h30 - 15h00</b>
<b>Jeudi</b>	<b>17h30 - 18h30</b>
<b>Samedi</b>	<b>09h30 - 11h30</b>

Nous rappelons aux usagers de la déchèterie que les meubles déposés doivent être démontés et que les différents matériaux qui les composent doivent être déposés dans le conteneur approprié. Les cartons déposés doivent être pliés.

### Moloks

Lorsqu'un molok est plein ou en panne cela ne sert à rien de déposer son sac au sol, il ne va pas s'évacuer tout seul. Par contre les animaux vont s'en donner à cœur joie pour ouvrir et éparpiller son contenu au sol. L'usager suivant ou les voisins vont apprécier le geste! Si un sac reste à l'intérieur il n'est pas pesé une seconde fois, la tare reste à zéro, donc en cas de problème et pour la propreté de notre village, il suffit d'avertir le municipal responsable ou tout autre municipal afin d'y remédier. Pour un village propre et agréable soyons responsable!!!!

## Remboursement d'une part de l'impôt communal

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de vous faire rembourser 6 % des acomptes de l'impôt communal payés dans les délais fixés par le Canton.

Nous vous communiquons les règles qui seront appliquées pour les impôts 2016 :

- L'acompte doit avoir été payé à l'échéance officielle (12 tranches).
- Le contribuable doit être domicilié à Hermenches en résidence principale au 01.01.2016 et au 31.12.2016.

Pratiquement, nous vous demandons de remettre au boursier communal (boîte aux lettres du collège ou sur rendez-vous au 079 695 30 76) :

- Une copie du document «**Relevé de compte (BVR+)**» reçu fin janvier 2017 (avec la fourre pour la déclaration d'impôt 2016)
- Une copie du document «**Calcul des acomptes 2016**» reçu courant décembre 2015
- Un numéro de compte (CCP ou banque) pour le paiement

Le délai pour le remboursement est fixé au 30 juin 2017.

## Cohésion / Vie du village

La Municipalité souhaiterait la création de commissions similaires au groupe animation pour l'organisation d'événements tels que Noël, les fêtes de l'Avent, des journées sportives, etc .... . Les personnes intéressées peuvent contacter la Municipalité.

## Organisation d'un vide-grenier par la Colombière

POUR LEUR FÊTE DE L'ÉTÉ 2017  
L'EMS LA COLOMBIERE ET LE PRE CARRE ORGANISENT :

*LE SAMEDI 10 JUIN 2017 (11H00 – 17H00)*

UN VIDE GRENIER DANS LE GRAND PARC DE L'ETABLISSEMENT DU PRE CARRE A  
CORCELLES-SUR-CHAVORNAY

OUVERT A TOUS !

SI DES PERSONNES SONT INTERESSEES POUR VENIR TENIR UN STAND VOUS ETES  
LES BIENVENUES !

POUR PLUS D'INFORMATION ET POUR LES INSCRIPTIONS VOUS POUVEZ CONTAC-  
TER LE RESPONSABLE DE L'ANIMATION

MR DAVID ROLOT AU 021/905.91.81 OU PAR MAIL :

[david.rolot@fondation-saphir.ch](mailto:david.rolot@fondation-saphir.ch)

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !!

## Cours de gymnastique méthode Pilate

Un cours est dispensé le jeudi soir à 19h00 et le vendredi matin à 9h00 au collège. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Madame Nathalie Rouge au no 078 629 52 72